

La faune sauvage peut-elle être un réservoir de tuberculose bovine en France ?

La tuberculose due à *Mycobacterium bovis* a été décrite depuis les années 1960 dans la faune sauvage de plusieurs pays. Bien qu'en général d'origine bovine, la maladie peut, dans certaines conditions démographiques et environnementales, se développer chez les populations sauvages qui constituent un réservoir primaire dangereux pour les bovins et/ou l'homme (cas du blaireau au Royaume-Uni, du buffle en Afrique du Sud ou du sanglier dans des régions d'Espagne où il est très abondant). Dans d'autres situations, les mammifères sauvages sont des réservoirs secondaires de l'infection, celle-ci disparaissant naturellement si le réservoir primaire est éradiqué (cas du sanglier en Australie ou du furet en Nouvelle-Zélande).

En France, la revue des cas observés dans la faune sauvage fait état de situations épidémiologiques très différentes. L'infection a été découverte pour la première fois en 2001 chez des animaux sauvages libres. Il s'agissait de cerfs tués à la chasse dans la forêt de Brotonne en Seine-Maritime. L'enquête épidémiologique menée lors de la saison de chasse suivante a révélé des prévalences d'infection très élevées, de 14 % chez le cerf et 28 % chez le sanglier. Malgré la mise en œuvre d'un programme de lutte (réduction des densités d'ongulés sauvages, destruction des viscères des animaux chassés, interdiction de l'agrainage à poste fixe), le phénomène s'est aggravé. En 2005-2006, la prévalence apparente atteignait 24 % chez le cerf et plus de 30 % chez le sanglier, avec une aggravation du tableau lésionnel. La même souche bactérienne, SB 0134, a été isolée chez les ongulés sauvages et dans les cheptels bovins infectés proches de cette forêt (une dizaine depuis 1986). Face à cette situation, un abattage total de la population de cerfs, considérée comme le réservoir primaire de l'infection, a été décidé, ainsi qu'une réduction drastique de la population de sangliers, a priori réservoir secondaire. En 2008-2009, sur 19 cerfs tués dans une population résiduelle estimée à une trentaine d'individus, un seul était tuberculeux. Par ailleurs, la

prévalence d'infection s'améliore chez le sanglier : 19 % en 2007-2008, puis 11 % en 2008-2009, et sans doute moins de 5 % en 2009-2010 d'après les résultats partiels. Ceci est encourageant et tend à démontrer l'efficacité du plan de lutte. Toutefois, étant donné le caractère chronique et insidieux de la tuberculose, la prudence doit rester de règle.

En Côte-d'Or, suite à l'apparition de plusieurs foyers de tuberculose bovine dans le canton de Pouilly-en-Auxois en 2002, puis à la découverte dans le même secteur d'une biche infectée, les enquêtes menées entre les saisons de chasse 2003-2004 et 2006-2007 n'ont révélé la présence d'aucun autre cerf (n = 284), ni blaireau (n = 63) tuberculeux. Seuls deux sangliers (n = 160) présentant des lésions ganglionnaires céphaliques stabilisées ont été observés. Malgré cette situation apparemment favorable, la surveillance de la faune sauvage a été maintenue en raison de la détection d'une infection bovine dans une autre région du département (Venarey-les-Laumes, Vitteaux). Elle a permis de découvrir 7 sangliers infectés (n = 99) en 2007-2008 et 23 sangliers infectés (n = 150) dont 6 jeunes animaux à lésions évolutives en 2008-2009, la prévalence apparente d'infection semblant plus élevée (16,5 %) dans la zone de l'Auxois, où les sangliers sont beaucoup plus abondants. Par ailleurs, on a découvert entre juin et décembre 2009, 17 cas de tuberculose chez des blaireaux vivant près d'exploitations bovines infectées dans la deuxième zone. Il s'agit des premiers cas multiples de tuberculose décrits en France chez cette espèce. Par précaution, une forte réduction des densités de ces espèces est entreprise afin de diminuer les risques de re-contamination des bovins.

En Dordogne, comme en Côte-d'Or, une spectaculaire recrudescence de la tuberculose a été observée dans les cheptels bovins depuis 2004. Cependant, *M. bovis* n'a jamais été isolé sur les quelque 500 cerfs, chevreuils et sangliers analysés dans les zones « à risque », jusqu'en janvier 2010 où un premier cerf tuberculeux vient d'être découvert. Une nouvelle enquête en 2010-2011 nous éclairera sur l'évolution du phénomène.

Ailleurs en France, des cas de tuberculose ont été observés chez des sangliers en Corse depuis 2003 (9 cas) et dans les Pyrénées-Atlantiques depuis 2005 (4 cas, n = 227). Les souches bactériennes affectant les sangliers sont, comme en forêt de Brotonne et en Côte d'Or, toujours identiques à celles isolées chez les bovins de la région considérée. Ces cas, plus sporadiques, permettent de penser que le sanglier, espèce très réceptive aux mycobactéries, constitue une bonne sentinelle épidémiologique des infections bovines.

En conclusion, alors que nous étions parvenus à une quasi-éradication de la tuberculose bovine au début des années 2000, on assiste, d'une part, à une recrudescence de l'infection dans les cheptels bovins de plusieurs départements et, d'autre part, à la découverte de cas ou de foyers installés ou en voie d'installation dans la faune sauvage de certains d'entre eux. Si la réduction des densités d'animaux, notamment des sangliers à travers le plan national de maîtrise des effectifs instauré en 2009, peut contribuer à la prévention de l'installation de foyers sauvages et de re-contaminations des bovins, les mesures de dépopulation totale resteront dans tous les cas exceptionnelles. D'une manière plus générale, il convient de poursuivre ou de mettre en œuvre une veille épidémiologique dans les zones où des foyers bovins réapparaissent de manière inexpliquée.



© M. Bleibel